



Séparation, éloignement, droit de visite à l'école ?

Par **alex69000**, le **08/07/2016** à **14:35**

Bonjour tous le monde,

voilà je suis séparer avec mon ex-concubine (non-marier) depuis 3 ans environs, elle est parti a 500 km de notre domicile, Mon fils à 5ans et demi etle juge a fixer la résidence principal chez la mère avec la moitié des grandes vacances pour moi + petites vacances.

J'ai vraiment envie de voir mon fils à l'école, pour la première fois en 3ans de séparation, je me suis cette année je me rend dans sa ville avec comme objectif voir mon fils à son école et éventuellement voir la maîtresse.

Mon ex-concubine fait barrage a ces choses la et fait tous pour que je ne puisse le voir à l'école.

Le jugement ne donne pas de détails sur cet aspect de la séparation avec EVG (éloignement volontaire...) et je ne veux pas me mettre en erreur et me pointer n'importe quand à son école, mais je juge ma présence à son école, meme succinte, indispensable.

Ma question est donc de savoir quel est mon droits vis à vis de l'école de mon fils et mon droits a venir à son école.

Par exemple à la rentrée prochaine je souhaite pouvoir l'accompagner et je ne sais pas si cela va être possible....

Je suis vraiment désespérer...

Les relations avec l'ex son exécrable et une entente à l'amiable n'est pas envisageable.

Merci a ceux qui prendrons le temps de me répondre ou de relater leur expérience vis a vis de ces choses la.

Bien cordialement,

Alx